

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 968

Rubrik: Élections genevoises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps des réalisations concrètes

(jd) On est repartis comme en 1985, serait-on tenté de dire au vu du résultat des élections genevoises. Fractionnement politique confirmé et absence de majorité cohérente. Mais de quelle majorité pouvait-on rêver? L'Entente bourgeoise, qui se qualifie ainsi comme pour mieux conjurer ses perpétuelles dissensions, n'offre pas l'image d'une coalition capable de répondre aux problèmes de l'heure; ses propositions électorales et ses positions au cours de la législature écoulée — quand position commune il y a eu — fleurent le déjà vu, ce déjà vu majoritaire jusqu'en 1985 et qui nous a conduits à la confusion d'aujourd'hui: croissance anarchique avec sa cohorte d'effets pervers. La situation de Genève exige autre chose qu'un laisser-faire déguisé en politique.

Majorité rose-verte? Pour le rêve on a déjà donné lors de la campagne électorale fédérale de 1987. Mais au-delà des chiffres, il faut bien constater que les socialistes n'ont pas encore terminé leur mue. ils restent majoritairement vissés à leur postulat étatiste et à une conception

de la politique sociale qui arrose large sans toujours être utile aux plus démunis. Chez eux, écologie et croissance qualitative sont des greffes trop récentes pour déjà porter des fruits nouveaux. Difficile dans ces conditions d'imaginer un contrat stable de législature qui lierait la gauche et les écologistes.

Pas besoin de majorité

Pourquoi d'ailleurs aspirer à une majorité bien carrée et repérable, dont on attendrait des solutions péremptoires. En démocratie semi-directe, les exclus de la décision ont les moyens de perturber le scénario majoritaire. Non, en définitive, cette absence de majorité ne nous déçoit pas et les variations dans le rapport des forces nous paraissent de peu d'importance, si ce n'est l'amaigrissement de Vigilance.

Impérative par contre la nécessité pour députés et partis de se mettre au travail et d'apporter des solutions aux dossiers

en suspens: circulation et développement économique, logements et protection de l'environnement, politique sociale efficace et cela dans un contexte financier moins euphorique. Le temps du slogan musclé et du profil taillé à la hache appartient à la campagne électorale. S'ouvre maintenant le temps du compromis, passage obligé pour des réalisations concrètes. Avec les écologistes qui en quatre ans ont su faire preuve d'imagination et d'esprit d'ouverture, il y a place pour des majorités négociées sur des dossiers particuliers, regroupant la gauche et le centre. ■

DIAMANT ET SUISSE SANS ARMÉE

Inflation d'imprimés

(cfp) Qu'on le veuille ou non, l'opération Diamant et le vote du 26 novembre sont objectivement liés. Il suffit pour s'en persuader de considérer les vitrines ou les étalages de certaines librairies. On y trouve facilement plusieurs dizaines de publications ayant trait à l'armée suisse, à la dernière mobilisation, à ses acteurs et à la votation fédérale, argumentaires des partisans et des adversaires de l'armée avec les considérations supplémentaires de ceux qui ne savent pas encore ce qu'ils voteront.

Dans l'ancien cinéma Splendid, à Berne, où un libraire dynamique a installé une grande surface originale de publications diverses, la table réservée aux publications placées sous la date du scrutin fédéral comptait vingt-six livres ou brochures le samedi 14 octobre. On y trouvait d'ailleurs certaines publications anciennes que des éditeurs astucieux espèrent, enfin, éliminer de leur stock.

C'est aussi, par ailleurs, ce qu'espère l'auteur d'une thèse de doctorat publiée en 1972 sur l'armée et l'opinion publique dans l'entre-deux-guerre 1918-1939. Cette œuvre, en allemand, est diffusée par correspondance.

Déliquescence parlementaire

(jd) Lors d'une de ses dernières séances, le Grand Conseil genevois a donné une bien triste image de la fonction parlementaire. Une poignée de députés radicaux sortants avaient décidé de faire la fête de Christian Grobet, le courage venant avec les libations qui accompagnent le repas du soir. Interventions imagées sur l'autoritarisme du président du Département des travaux publics. La coupe déborde quand le radical de Tolédo revendique une attitude plus souple de Grobet dans la délivrance des autorisations de construire en zone agricole. Le magistrat socialiste explose: «Si vous voulez parler de la requête que vous avez déposée, vous n'aurez jamais cette autorisation!» Protestations vigoureuses sur les bancs bourgeois qui crient à la violation de la sphère privée. Grobet insiste et brandit

un expressif bras d'honneur à l'intention de ses adversaires. Brouhahas. La présidente enfin décide de suspendre la séance. On peut comprendre, si ce n'est excuser, ces débordements verbaux et gestuels: fatigue, fin de législature propice à l'expression de frustrations diverses; le parlement genevois est habitué à ces excès.

Où l'on ne suit plus, c'est quand, à la reprise, le président du Conseil d'Etat, Jaques Vernet, prend la parole pour tancer les députés qui, comme des écoliers fautifs, baissent la tête sans broncher. A Genève, la séparation des pouvoirs est un principe encore peu connu. Mais il est vrai que pour le faire respecter, le Grand Conseil devrait prendre conscience qu'il a un pouvoir. Peut-être que la prochaine législature...